

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

77050
AVENANT N° 1 au marché
négocié du 15 Septembre
1976.

DATE DE CONVOCATION

9 mai 1977

DATE D'AFFICHAGE

9 mai 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 27
Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le treize mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOUCHE, M. LIS, LACH
BUJARD, BOUCHET, BOOTET, BUREAU, GELLE, POUGET, VIAUD, POUMAL,
MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHAGU, BOULAN,
BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET, MM. PELLETIER, C.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM.

M. Messieurs MONTRON et POUGET a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Un marché négocié en date du 15 Septembre 1976 a
été passé avec le groupement conjoint et solidaire
TECHNIQUE ET TRAVAUX - MAGNE - dans le cadre d'un
engagement de 150 000 F.

Par suite de l'élargissement du champ d'inter-
vention des entreprises, pour permettre la réalisation
de certaines opérations complémentaires en relation
avec l'assainissement pluvial et notamment l'aménagement
des chemins de la Métairie et de la Prévôté, de l'Avenue
Madeleine, du Bd de la Perche et de l'Allée Maguideau,
des prix nouveaux et des quantités supplémentaires
conduisent à une augmentation du montant du marché.

En outre, une adaptation des délais d'exécution
s'avère nécessaire, compte tenu de l'augmentation de la
masse des travaux et des intempéries de la fin de
l'année 1976.

Il y aurait donc lieu de prévoir l'intervention
d'un avenant N° 1 au marché du 15 Septembre 1976, dont
le projet a été établi par les Services et a reçu un
avis favorable de la Commission des Travaux dans sa
séance du 28 Avril 1977.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé du Rapporteur,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint par délégation à signer l'Avenant N° 1 au marché négocié passé le 15 Septembre 1976 avec les entreprises TECHNIQUE ET TRAVAUX - MAGNE à ROYAN, portant le montant du marché de 150 000 F à 250 000 F.T.T.C.
- d'autoriser l'imputation des dépenses nouvelles au Chapitre 902 de l'exercice en cours, s'agissant d'opérations connexes au réseau d'assainissement pluvial.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Guy TETARD



APPROUVE

ROCHEFORT-s/-MER, le ... 53 JUIN 1977

Le Sous-Préfet,
pour le Sous-Préfet,
Le Sous-Préfet de Saintes

G. MOYON